

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique de enseignement.

L'association des parents de élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, Association des parents de élèves de l'enseignement libre, est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

L'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, est enfin quatre services concrets de aide à la scolarité et à l'éducation :

*Accueil des nouveaux parents
Mise en place et formation des parents
administrateurs et parents délégués*

*Représentation au conseil
d'établissement et au CA de l'OGEC*

*Organisation de la fête de l'école, de
conférence, et de débats
sur des sujets éducatifs*

Association Nationale

915 000 Adhérents

www.apel.fr

04 78 37 47 71

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents de élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.

- **Apel Service**, un service téléphonique où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes etc) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.

- **Le Service d'Information et de conseil aux familles**, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner et conseiller sur l'orientation scolaire, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, précocité, dys, adolescence etc). Voici les coordonnées téléphoniques du Service d'information et de conseil aux familles de votre département.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé **d'adhérer à l'Apel et la cotisation, d'un montant de 26 €** sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant. Si vous ne le souhaitez pas ou si vous cotisez déjà dans un autre établissement merci de faire un courrier motivé auprès de la direction de l'école. Par cette adhésion vous autorisez l'établissement à nous fournir vos coordonnées (nom, adresse, mail, téléphone)

La Présidente
Aurélie LORTHIOIT

L'Apel vous informe que vos coordonnées (nom, adresse, mail) feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que votre Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Apel nationale (secretariat@apelnationale.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Apel Fleury Marceau 20 rue Marceau 69600 OULLINS

apel@fleury-marceau.com

@apelfleurymarceau